



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre du projet de « création d'une liaison entre la RD 612 et la RD 37 », et après avis de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier, la Commission Permanente du Département a décidé, par délibération du 20 novembre 2017, d'instituer une Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) sur la commune de Trouillas.

A la demande de la Présidente du Département, et dans le cadre des formalités de constitution en cours de cette commission, **le Conseil Municipal doit élire, pour siéger à la CCAF cinq propriétaires possédant des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune** (dont trois en qualité de membres titulaires et deux en qualité de membres suppléants).

Cette élection aura lieu le **mardi 24 avril 2018 à 19h00**.

Les candidatures pourront être reçues en mairie jusqu'à cette date, 12h00.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le **mardi 17 avril**.

Se faire inscrire en Mairie, au plus tard, le vendredi 13 avril avant 12h.

DÉCHÈTERIES DE THUIR ET DE TROUILLAS

Elles seront fermées les **mardis 1^{er} mai et 8 mai ainsi que le jeudi 10 mai**.

BIBLIOTHÈQUE FA SI LA LIRE

A l'occasion de la Sant Jordi le 23 avril, patron de la Catalogne, fête du livre et de la rose, l'association Fa si la lire vous proposera de nouveaux livres le samedi 21 avril. Une rose sera offerte aux lecteurs présents à la bibliothèque.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mercredi 18 avril, de 19h à 21h à la salle des fêtes, la GV propose un stage de gymnastique dynamique ouvert à toutes celles qui désirent passer un bon moment sportif dans une ambiance conviviale. Une participation de 8€ vous sera demandée.

Renseignements : Hélène – 06.22.77.18.97 ou Magali – 06.82.91.47.36

FÊTE DU ROSAIRE

Samedi 5 mai

- 18h – Messe anticipée de la fête du Rosaire

Dimanche 6 mai

- 15h – Concert avec «SYSTEME SANS INTERDIT ».

Toutes ces manifestations seront gratuites.

Attractions foraines (manèges et stand de tir) sur la place de la Mairie.

COMMÉMORATIONS

Dimanche 29 avril : Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.

A cette occasion, une gerbe sera déposée au Monument aux Morts.

Départ du cortège à 10h 30 - Place de la Mairie.

Un apéritif servi à la salle Dagobert clôturera cette cérémonie.

Mardi 8 Mai : 73^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945

Une gerbe sera déposée au Monument aux Morts : rassemblement du cortège à 10h 30 – Place de la Mairie – Quête du bleuet de France.

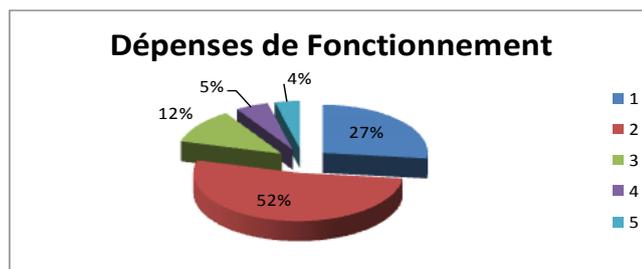
Un vin d'honneur servi à la salle des fêtes clôturera cette cérémonie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

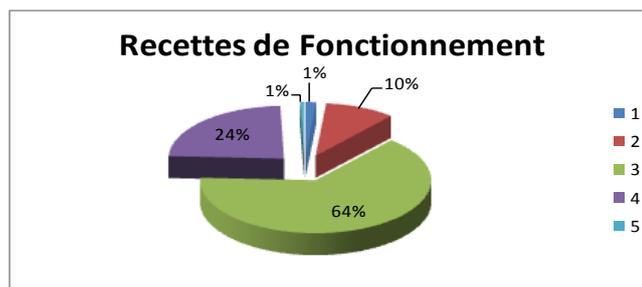
Vote à l'unanimité par le Conseil Municipal réuni en séance le 15 mars 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	Montant en euros	Pourcentage
1	Charges générales	335 589,02	27%
2	Frais de personnel	655 119,88	52%
3	Charges de gestion courante	147 957,33	12%
4	Charges financières et exceptionnelles	63 836,42	5%
5	Opérations d'ordre entre sections	48 537,00	4%
	TOTAL	1 251 039,65	100%



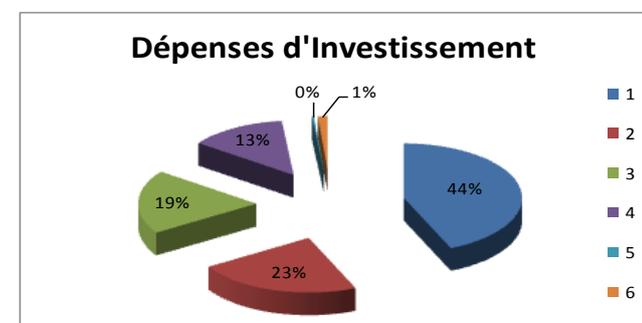
	RECETTES	Montant en euros	Pourcentage
1	Rembours. frais de personnel	20 252,43	1%
2	Produits des services et autres produits de gestion	136 056,68	10%
3	Impôts et taxes	888 027,39	64%
4	Dotations et participations	326 880,69	24%
5	Opérations d'ordre entre sections	7 107,73	1%
	TOTAL	1 378 324,92	100%



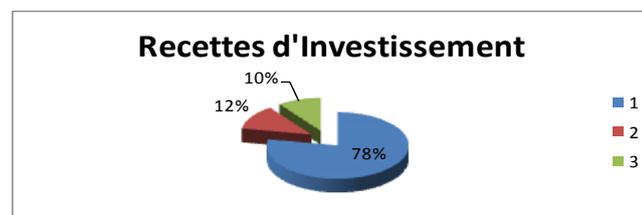
Résultat de l'exercice 2017	127 285,27
Résultat reporté 2016	<u>444 221,32</u>
Résultat de clôture de fonctionnement	571 506,59

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	Montant en euros	Pourcentage
1	Remboursement d'emprunt	229 385,06	44%
2	Immobilisations corporelles et immobilisations en cours travaux	118 983,72	23%
3	Subventions d'équipements versées	99 865,42	19%
4	Immobilisations corporelles acquisitions	70 263,49	13%
5	Subventions d'investissement	1 500,00	0%
6	Opérations d'ordre entre sections	7 107,73	1%
	TOTAL	527 105,42	100%



	RECETTES	Montant en euros	Pourcentage
1	Taxes d'urbanisme + fonds TVA	403 919,63	78%
2	Subventions d'équipements reçues + caution	62 685,32	12%
3	Opérations d'ordre entre sections	48 537,00	10%
	TOTAL	515 141,95	100%



Résultat de l'exercice 2017	- 11 963,47
Résultat reporté 2016	<u>117 052,70</u>
Résultat de clôture d'investissement	105 089,23

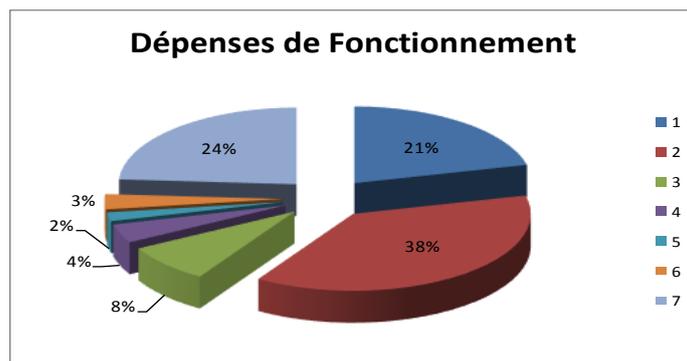
Résultat cumulé de clôture de 2017 : 676 595,82

BUDGET COMMUNAL 2018

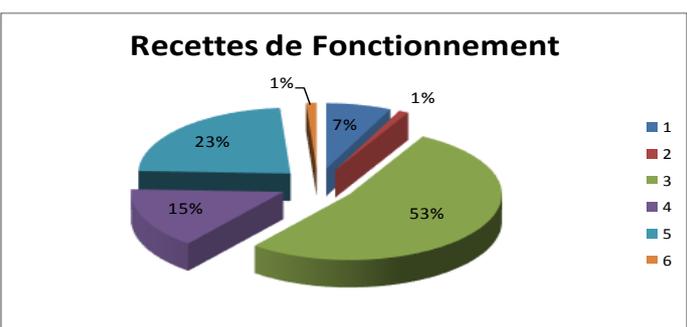
Voté à la majorité par le Conseil Municipal réuni en séance le 4 avril 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	Montant en euros	Pourcentage
1	Charges générales	366 200,00	21%
2	Frais de personnel	653 884,00	38%
3	Charges de gestion courante	139 933,00	8%
4	Charges financières	57 315,00	4%
5	Dépenses imprévues et autres charges	32 000,00	2%
6	Dotations aux amortissements	55 195,00	3%
7	Vir. à la section d'investissement	415 075,00	24%
	TOTAL	1 719 602,00	100%

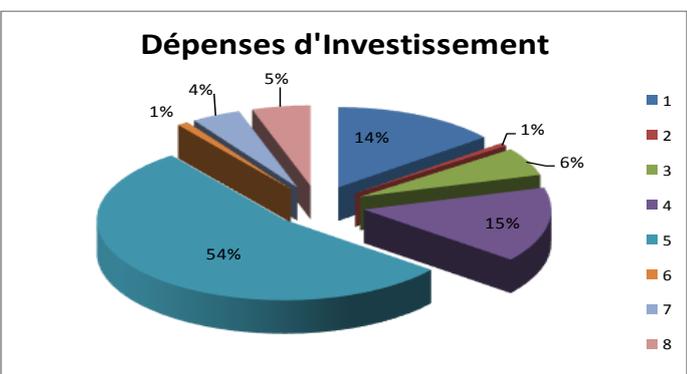


	RECETTES	Montant en euros	Pourcentage
1	Produits des services + autres produits de gestion	119 260,00	7%
2	Remboursement frais de personnel	18 000,00	1%
3	Impôts et taxes	906 432,00	53%
4	Dotations et participations	256 855,00	15%
5	Résultat reporté	400 000,00	23%
6	Autres produits	19 055,00	1%
	TOTAL	1 719 602,00	100%

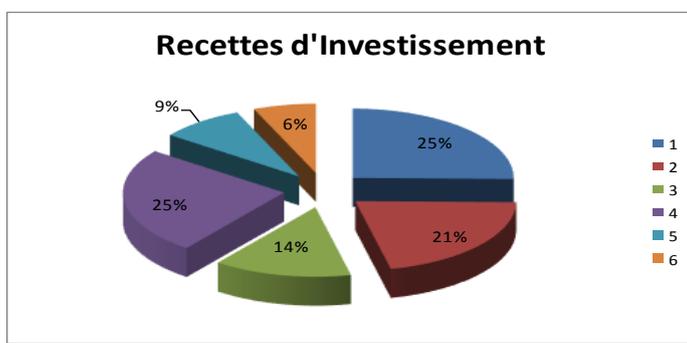


SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	Montant en euros	Pourcentage
1	Remboursement d'emprunt	234 169,00	14%
2	Immobilisations corporelles documents d'urbanisme	11 000,00	1%
3	Subventions d'équipements versées	93 280,00	6%
4	Immobilisations corporelles acquisitions	258 000,00	15%
5	Immobilisations en cours travaux	888 318,95	54%
6	Autres immobilisations financières	15 832,14	1%
7	Dépenses imprévues et autres charges	70 000,00	4%
8	Opérations d'ordre	82 979,65	5%
	TOTAL	1 653 579,74	100%



	RECETTES	Montant en euros	Pourcentage
1	Taxes urbanisme et fonds TVA	421 408,72	25%
2	Subventions d'équipements reçues	354 000,00	21%
3	Emprunts	215 832,14	14%
4	Vir. de la section de fonctionnement	415 075,00	25%
5	Amortissement frais d'études + travaux + autres	142 174,65	9%
6	Résultat reporté excédent	105 089,23	6%
	TOTAL	1 653 579,74	100%



Compte tenu des résultats 2017, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2018.

Taxe foncier non bâti : 67,36 %

Taxe foncier bâti : 19,29 %

Taxe d'habitation : 14,29 %

BOULANGERIE-PÂTISSERIE « LA CALINE »

Le boulanger informe son aimable clientèle que son magasin sera fermé du **mardi 17 avril au jeudi 26 avril inclus**.

Réouverture le vendredi 27 avril.

Jour de fermeture hebdomadaire le lundi.

Merci pour votre compréhension.

AGENCE POSTALE

L'agence postale sera fermée **le mercredi 9 mai** et en compensation sera ouverte **le lundi 7 mai**. Pensez à prendre vos dispositions.

NOUVEL ARTISAN

Artisan, nouvellement installé sous l'enseigne « REART PLOMBERIE », vous informe de la création de son entreprise :

M. BLONDEAU Fabrice – 17, Ave de la San Joan « La Colline » - Tél. : 06.70.63.01.62

Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux.

Mail : fabrice.blondeau@hotmail.fr

CAUE – Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Vous souhaitez construire, agrandir, restaurer, réhabiliter, aménager, clore Le CAUE66 conseille, accompagne dans l'élaboration des projets d'aménagement, de construction, d'extension ou de réhabilitation.

Prenez rendez-vous **gratuitement** avec un architecte-conseiller du CAUE66.

Contact : 04.68.34.12.37 – www.caue66.fr

BTP CFA des Pyrénées- Orientales

Le BTP CFA des Pyrénées-Orientales propose aux jeunes, des formations en apprentissage dans un secteur d'activité porteur. Il accueille près de 800 apprentis dans une douzaine de spécialités du bâtiment.

Afin d'informer et d'orienter les jeunes, le BTP CFA organise une journée portes ouvertes :

Mercredi 25 avril de 13h à 19h

TECNOSUD – 205, rue Félix Trombe – 66100 PERPIGNAN

A cette occasion, de nombreuses activités seront proposées sur les stands et dans les ateliers.



CRJ – Conseil Régional des Jeunes

La Région a souhaité **faire de l'apprentissage et de l'exercice de la citoyenneté un élément clé de sa nouvelle « stratégie jeunesse »**. Ainsi, en créant le Conseil Régional des Jeunes (CRJ), elle leur donne les moyens de participer pleinement aux politiques régionales qui les concernent au quotidien.

Cette nouvelle instance de concertation sera **installée en juin prochain à l'issue d'un appel à candidatures auprès des jeunes de 15 à 29 ans résidants en Occitanie**. Le CRJ comptera 158 membres maximum désignés pour un mandat de 2 ans par la Région, par tirage au sort le cas échéant, afin d'assurer une juste représentation des territoires. La composition de ce CRJ reflètera la diversité sociologique de la jeunesse régionale en s'attachant à ce que chaque bassin de vie vécu soit convenablement représenté et en respectant la parité. Le CRJ sera un espace d'impulsion, de concertation et de consultation permettant aux jeunes d'Occitanie de participer directement à la vie et au devenir de leur territoire ainsi que d'enrichir, par leurs propositions, le projet régional.

Appel à candidatures disponible sur le « site jeune » de la Région depuis le 26 mars 2018 pour une installation officielle prévue au mois de juin :

www.laregion.fr/candidater-au-CRJ